



## FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : TV Lux asbl

Nom du coach : Isaline Desclée

Date d'adoption : Le jeudi 5 décembre 2024

Par : Le conseil d'administration de l'asbl.

## 1. CONTEXTE — Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

***TV Lux est un des 12 médias de proximité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, actif tant au niveau de la diffusion linéaire que sur internet. Il couvre l'entièreté du territoire de la province de Luxembourg, soit 43 communes. Son collège de direction a souhaité bénéficier d'un accompagnement afin de s'engager activement dans un processus de transition durable.***

## 2. MÉTHODE — Notre façon de procéder

***Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).***

### ELEMENTS PRINCIPAUX DE LA METHODE :

#### 1. Engagement des parties prenantes

***En ce qui concerne les parties prenantes internes, un groupe de travail de 11 personnes a été mis en place sur base volontaire. Une attention a été portée à ce que toutes les composantes de l'entreprise (TV Lux Prod, département RH et finances, rédaction, techniciens...) soient représentées afin d'alimenter les échanges de manière optimale.***

***Il s'est agi par la suite d'identifier toutes nos parties prenantes externes : fournisseurs, clients, institutions, partenaires commerciaux, autorité de tutelle et autorité de contrôle... Nous avons ensuite averti ces parties de notre projet ODD, de ses objectifs, de son état d'avancement et du rôle qu'elles avaient à jouer dans le cadre du processus en cours. Une réunion en présentiel a ensuite été organisée dans les locaux de TV Lux afin de les entendre et de prendre note de leurs réflexions.***

Votre  
logo



## **2. Pilotage, y compris pour la mise en œuvre de la feuille de route**

***Le groupe de travail était composé de représentant(e)s de tous les départements de TV Lux. Il a été veillé à un équilibre entre les sexes, et entre les niveaux d'ancienneté au sein de l'entreprise. Le groupe se réunissait aux dates convenues avec les coachs. Par ailleurs, quelques réunions de travail ont eu lieu en parallèle afin soit d'affiner certaines réflexions soit de poursuivre celles entamées mais non abouties. Nicolas Léonard, directeur général qui a été chargé du rôle de coordinateur, a aussi à différentes reprises préparé les séances et mené des discussions informelles avec un ou plusieurs membres du groupe de travail.***

***La mise en œuvre de la feuille de route sera de la responsabilité du Collège de direction et du Directeur général. Le groupe de travail y sera étroitement lié, ses membres étant chargés de donner les impulsions et explications nécessaires dans les différents départements.***

***Au maximum, l'état d'avancement de la mise en œuvre sera évalué tous les 6 mois.***

***La mise à jour de la feuille de route publiée sur internet le sera également tous les 6 mois.***



### 3. DIAGNOSTIC — Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

Impact	Niveau	Objectifs de Développement Durable																
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Impact positif	+++				■													■
	++				■													■
	+	■			■												■	■
	pas d'impact	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Impact négatif	-		■	■		■	■	■	■		■		■	■				
	--			■				■				■	■					
	---												■					

## CONCLUSION DE L'ANALYSE :

### 1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Les impacts positifs de TV Lux en ce qui concerne le développement durable peuvent être sensiblement améliorés : voilà la conclusion qui s'est dégagée des premières réunions de travail, justifiant donc la démarche initiée.

Les 17 ODD se déclinent en 169 sous-objectifs. Tous ne sont évidemment pas pertinents pour TV Lux. Mais si certains ODD sont parfois très éloignés de notre réalité quotidienne et de nos pratiques professionnelles, d'autres, par contre, sont beaucoup plus proches de nous. Réduire et optimiser nos consommations énergétiques, éduquer notre personnel et notre audience aux avantages et aux risques des nouvelles technologies, proposer de nouveaux partenariats institutionnels, intégrer plus de jeune public dans nos programmes, proposer des formats dédiés à certaines catégories spécifiques de nos audiences, entre autres, font partie de ces derniers.

Le défi face auquel TV Lux se trouvait était donc de définir un plan d'actions objectif et réaliste. De là, il a été nécessaire de bien appréhender les différents ODD et de se familiariser avec ceux qui étaient impactés par TV Lux. Cela a permis de comprendre que l'ODD 7 n'était pas le seul qui concernait notre entreprise.

Avec l'aide de notre coach, nous avons identifié les enjeux impactant les ODD les plus proches de nous, de nos activités et de nos pratiques. Cette technique du bas vers le haut a permis d'isoler 4 ODD principaux sur lesquels se concentrer et sur lesquels des actions concrètes peuvent être activées à court, moyen et long terme.

### 2 Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

La priorisation a été effectuée via un travail en groupes et sous-groupes, animés par Isaline.

Quatre ODD sont apparus comme prioritaires, soit car nous avons déjà implémentés de bonnes pratiques qui restent encore à développer, soit car nous avons identifié une marge importante d'amélioration via des actions concrètes.

ODD 4 : Education de qualité

ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable

ODD 12 : Consommation et production responsables

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

L'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités est apparu comme étant très transversal à nos missions.

Ces ODD sont apparus comme étant au centre de nos pratiques et ceux sur lesquels nous pouvons le plus facilement agir. Des discussions au sein du groupe de travail, il est apparu que ce sont aussi ces ODD qui pourront être rapidement et efficacement appréhendés par l'ensemble des équipes.

Votre  
logo



## 4. PLAN D'ACTION — Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de développement durable



<b>Objectif stratégique</b>	Pour juin 2026, éduquer la totalité du personnel, salarié et collaborateurs, aux nouvelles technologies, à leur maîtrise et aux enjeux qu'elles représentent				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Identifier les besoins spécifiques selon les métiers.	L'ensemble des équipes avec intégration de ce volet dans les entretiens annuels de compétence.	4.4 : développer les compétences techniques des membres du personnel.		<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Etablir une liste de besoins en fonction des personnes présentes sur le payroll de TV Lux.</li> <li>2) Que 5 membres du personnel estiment chaque année être mieux équipés et/ou mieux formés.</li> <li>3) ...&gt; <b>Disposer d'un tableau clair sur les besoins/demandes.</b></li> </ol>	Juin 2026.

Développer un plan de formations selon les métiers et les besoins.	Intégration au plan de formation global.	4.4 : développer les compétences techniques des membres du personnel.		Le nombre de formations concrétisées par an et sur une période de 5 ans pour chaque membre du personnel	Juin 2026.
Désigner un référent interne pour chaque nouvelle technologie intégrée.	Spécification dans l'organigramme.	4.4 : développer les compétences techniques des membres du personnel.		Identifier de manière claire une personne et la charger de la mission d'évangéliser les équipes aux nouvelles technologies entrantes.	Juin 2026.
Identifier chaque nouveau matériel entrant et y lier une fiche technique.	Responsable IT et Réseau.	4.4 : développer les compétences techniques des membres du personnel.		<ol style="list-style-type: none"><li>1) Etablir une procédure claire.</li><li>2) Elaborer une fiche technique 'type'.</li></ol>	Juin 2026.



Objectif stratégique	Eduquer nos audiences aux apports et aux risques des nouvelles technologies.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Proposer une séquence dédiée dans le JT	Intégration dans la grille de programmation.	4.4 : développer les compétences techniques de nos audiences.		Nombre de 10 séquences par an à atteindre.	Décembre 2026.
Développer des liens avec le monde éducatif et/ou des structures comme les EPN (partenariat).	Instituer TV Lux comme partenaire numérique.	4.4 : développer les compétences techniques de nos audiences.		1) Identifier des partenaires potentiels. 2) Valider un nouveau partenariat par an.	Décembre 2026.
Créer/diffuser une émission totalement dédiée aux nouvelles technologies.	Produit web only.	4.4 : développer les compétence techniques de nos audiences.		10 émissions à produire et diffuser chaque année sur nos différents supports numériques.	Décembre 2026.
Communiquer sur nos intentions d'usage des nouvelles technologies	Transparence de nos démarches.	4.4 : développer les compétences techniques de nos audiences.		1) Mener chaque année une réflexion sur notre charte éthique IA. 2) Définir une procédure d'identification de contenus impactés par les nouvelles technologies (signalétique,...)	Décembre 2026.



Objectif stratégique	Communiquer et informer de manière claire en ce qui concerne nos initiatives et nos ambitions dans les domaines de l'accessibilité à l'information en interne et externe.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Développer une communication spécifique sur nos initiatives en matière d'accessibilité.	Responsable communication externe : mailing, réseaux sociaux...	4.5 : diminution des inégalités.	10 : réduction des inégalités.	Valider 5 communications par an.	Moyen/long terme.

Objectif stratégique	Initier des partenariats avec des organisations ou des institutions actives dans le domaine de la lutte contre les inégalités.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Etablir une liste de partenaires potentiels.	Direction.	4.5 : diminution des inégalités.		Existence d'une liste validée par le Collège de direction.	Court terme.
Développer une charte type de partenariat.	Direction.	4.5 : diminution des inégalités.		Existence d'une liste validée par le CA.	Moyen terme.
Initier des partenariats institutionnels en lien avec nos missions dictées par notre contrat de gestion.	Direction.	4.5 : diminution des inégalités.		Un partenariat validé chaque année.	Moyen terme.

Objectif stratégique	Intégrer plus de jeune public dans nos productions.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Développer des formats spécifiques à certains réseaux sociaux.	Intégration dans les missions de notre community manager.	4.7 : éducation.		Création et mise à jour régulière d'une 'bible' de formats spécifiques.  Créer un pictogramme dédié qui aidera à identifier les contenus.	Court terme.
Identifier les sujets qui intéressent les jeunes et le potentiel d'activation de ces sous-communautés.	Intégration dans les missions de notre community manager.	4.7 : éducation		Valider une liste établie sur base de l'analyse DeepProfiler de nos communautés.	En cours.
Produire des formats avec des thèmes spécifiquement destinés aux 16-25 ans.	Intégration dans les missions de notre community manager.	4.7 : éducation		Dix capsules par an sur des sujets en lien avec l'actualité.	Court terme.
Evaluer notre progression sur le segment 16-25 ans en linéaire et au niveau du web.	Intégration dans les missions de notre community manager.	4.7 : éducation		Comparatif entre les analyses annuelles de nos réseaux sociaux et des résultats de notre enquête d'audience.	En cours.



Objectif stratégique	Diminuer notre consommation d'énergie fossiles				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Proposer des formations en écoconduite aux membres du personnel.	Intégration dans le plan global de formations.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 membres du personnel formés chaque année.</li> <li>- Comparatif des niveaux de consommation via les factures des fournisseurs de carburant (Q8).</li> </ul>	Court terme.
Acquisition de véhicules hybrides.	Intégration dans les appels d'offre via un critère spécifique.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux véhicules hybrides dans la flotte globale dans les 5 années à venir.</li> </ul>	Moyen terme (dépendant de l'évolution de la législation en faveur des asbl).
Intégration d'un critère de consommation	Intégration dans les appels d'offre.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de véhicules 'éco'</li> </ul>	Moyen terme.

maximale au 100km dans le choix des véhicules de leasing ou en acquisition propre.				dans la flotte globale.	
Rationaliser les déplacements.	Logiciel spécifique de planification.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		- Nombre de kilomètres parcourus par véhicule et par an avec objectif de -10% la première année..	Moyen/long terme.
Valoriser les initiatives.	Mettre en avant, via un mail ou une newsletter dédiée 'le fait durable du mois'.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		- Cibler chaque trimestre une initiative efficace d'un membre du personnel.	Court terme.



Objectif stratégique	Améliorer la qualité des énergies consommées.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Privilégier de l'électricité verte.	Critère à mettre dans les appels d'offre.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		Evolution du % d'électricité verte par rapport aux carburants fossiles.  Critère à mettre dans les appels d'offre.	Moyen terme.

Objectif stratégique	Améliorer nos usages et nos pratiques.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Mettre à disposition un vélo équipé afin d'effectuer les déplacements dans le cadre de la pause déjeuner.	Communiquer aux membres de l'équipe.	7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique.		Nombre de déplacements par semaine. (En moyenne, un déplacement par semaine.)	Moyen terme.



<p><b>Objectif stratégique</b></p>	<p>Généraliser l'éclairage LED/faible consommation</p>				
<p>Actions à mettre en place</p>	<p>Responsabilités / ancrage</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Autres ODD concernés</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>
<p>Analyser les besoins dans les différents locaux</p>	<p>Responsable technique/IT + Collège de direction</p>	<p>12.2 : gestion des ressources.</p>		<p>100% des lampes changées dans les 5 ans. .</p>	<p>Court terme.</p>

Objectif stratégique	Identification des machines qui tournent à vide ou sont en surnombre.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Audit technique	Responsable technique/IT + Collège de direction	12.2 : gestion des ressources.		La consommation mensuelle annuelle.	En cours.

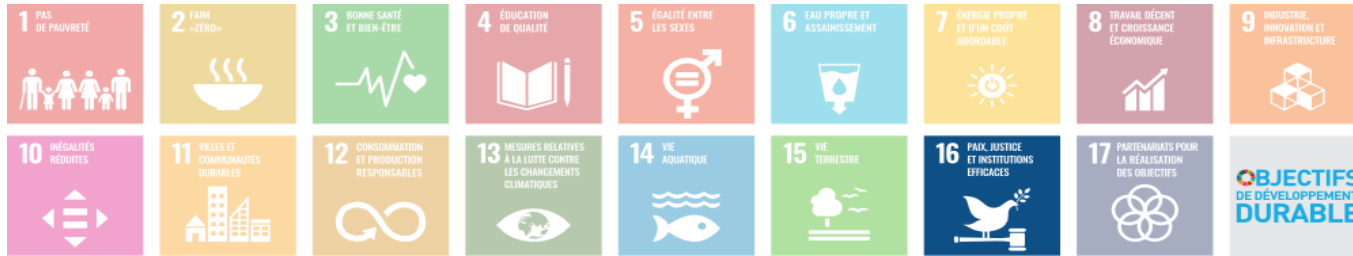
Objectif stratégique	Gestion économique des ressources.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Former le personnel aux bons gestes (fermeture des lampes, des portes...).	Intégration dans le plan de formation.	12.2 : gestion des ressources.		Une formation par an pour entre 5 et 10 membres du personnel.	Court terme.
Effectuer un compostage des déchets organiques.	Groupe ODD.	12.2 : gestion des ressources.		Diminution visible des déchets organiques dans les poubelles	Court terme.

<b>Objectif stratégique</b>	Evaluer notre impact carbone/énergétique.				
<b>Actions à mettre en place</b>	<b>Responsabilités / ancrage</b>	<b>Cibles ODD concernées</b>	<b>Autres ODD concernés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Échéance</b>
Réaliser un bilan carbone.	Direction.	12.2 : gestion des ressources.		Bilan confié à une société externe, avec des indicateurs de nos performances.	Court/moyen terme.
Bilan énergétique.	Avec les services provinciaux.	12.2 : gestion des ressources.		Bilan externe avec des indicateurs.	Court terme.
<b>Objectif stratégique</b>	Monitorer la consommation électrique quotidienne/mensuelle/annuelle afin d'arriver à une baisse de 10% en 2027.				
<b>Actions à mettre en place</b>	<b>Responsabilités / ancrage</b>	<b>Cibles ODD concernées</b>	<b>Autres ODD concernés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Échéance</b>
Monitoring en temps réel de la consommation.	Via un logiciel dédié.	12.2 : gestion des ressources.		Consommation quotidienne. But : -5% la première année.	Moyen terme.



Objectif stratégique	Transparence des pratiques journalistiques.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Explication des processus et des méthodes de travail.	Création d'un format dédiée sur le site web.	12.8 : donner les informations et connaissances nécessaires.		Un article web par mois sur la didactique journalistique.	Moyen terme.

Objectif stratégique	Optimiser le tri des déchets				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Mise à disposition de poubelles/conteneurs dédiés.	Direction.	12.2 : gestion des ressources.		Volumes traités.	En cours.
Formation de notre responsable maintenance aux bonnes pratiques.	Inclure dans son plan de formation et dans ses objectifs annuels.	12.2 : gestion des ressources.		Une formation par an.	En cours.



<p><b>Objectif stratégique</b></p>	<p>Indépendance financière/augmenter nos ressources propres.</p>				
<p>Actions à mettre en place</p>	<p>Responsabilités / ancrage</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Autres ODD concernés</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>
<p>Développer de nouvelles propositions de services au niveau de TV Lux Prod.</p>	<p>Direction + TV Lux Prod.</p>	<p>16.10 : garantir l'accès à l'information</p>		<p>Développer un nouveau service par an/faire évoluer ceux qui existent.</p>	<p>En cours.</p>

Objectif stratégique	Intégrer plus de jeune public dans nos programmes.				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Organiser une table ronde avec des membres du jeune public.	Direction.	16.10 : garantir l'accès à l'information		Une fois par an.	Court terme.
Donner les commandes d'une émission à des jeunes.	Rédaction en chef.	16.10 : garantir l'accès à l'information		Une émission linéaire ou web par an donnée à des jeunes.	Moyen terme.
Accueillir des stagiaires entièrement dédiés au web.	Partenariat avec les universités.	16.10 : garantir l'accès à l'information		Deux par an dans notre rédaction.	En cours.

Objectif stratégique	Créer des formats adaptés à tous les publics				
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance



Créer des formats adaptés à nos publics cible.	Rédaction en chef + rédaction + community manager.	16.10 : garantir l'accès à l'information		+10% de 16-35 ans sur notre site et nos réseaux dans les 3 ans.	Moyen terme.
--	--	--	--	---	--------------

<b>Objectif stratégique</b>	Evaluer les communautés potentielles activables et leurs centres d'intérêt.				
<b>Actions à mettre en place</b>	<b>Responsabilités / ancrage</b>	<b>Cibles ODD concernées</b>	<b>Autres ODD concernés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Échéance</b>
Etude sur les comportements au sein de nos communautés RS.	Direction.	16.10 : garantir l'accès à l'information		Activer trois nouvelles communautés chaque année.	En cours.

<b>Objectif stratégique</b>	Expliquer nos démarches et les mécanismes de prise de nos initiatives éditoriales et commerciales.				
<b>Actions à mettre en place</b>	<b>Responsabilités / ancrage</b>	<b>Cibles ODD concernées</b>	<b>Autres ODD concernés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Échéance</b>
Mettre en place un espace dédié aux questions sur notre site web.	Community manager + DG	16.3 : Promotion de l'état de droit.		Répondre à 80% des questions formulées.	Moyen terme.







Objectif stratégique	Promotion du développement durable.				
Action à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Autres ODD concernés	Indicateurs	Échéance
Inclure le développement durable dans notre ligne éditoriale.	Rédacteur en chef.	17,17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics.		Nombre de 10 sujets par an sur nos supports.	Moyen terme.
Inclure un lien vers notre charte ODD dans la signature de nos mails.	Direction.	17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.		Inclusion dans les signatures.	Court terme.
Créer sur le site un bouton « Alertez-	Direction.	17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de		Mise en ligne.	Court terme.

Votre logo



<b>nous » en lien avec les ODD.</b>		développement durable.			
-------------------------------------	--	------------------------	--	--	--

<b>Proposer un label ODD propre à TV Lux pour labeliser les reportages.</b>	Groupe ODD.	17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.		Un reportage avec label tous les mois.	Moyen terme.
<b>Communiquer sur la démarche ODD dans laquelle a voulu s'inscrire TV Lux.</b>	Direction responsable de la communication. +	17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.		Elaborer une stratégie de communication sur tous nos supports.	Court terme.
<b>Mettre une boîte à idées ODD à disposition.</b>	Direction.	17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.		20 nouvelles idées par an.	Court terme.

Votre logo

